

STRATIGMA L'AFRIQUE

Série mensuelle d'analyse stratégique panafricaine

L'AES, an III

La sécession sahélienne
à l'épreuve

*La confédération a consolidé ses institutions et stabilisé ses pouvoirs.
Sa promesse fondatrice — la sécurité — traverse, depuis avril,
sa crise la plus grave depuis 2012.*

L'essentiel

Trois ans après la charte du Liptako-Gourma (septembre 2023), l'Alliance des États du Sahel a achevé l'essentiel de sa construction : confédération en juillet 2024, sortie de la CEDEAO en janvier 2025, prélèvement douanier, passeport, hymne, banque d'investissement, télévision confédérale et force unifiée lancées au sommet de Bamako de décembre 2025. Mais l'an III s'ouvre sur l'épreuve la plus grave de son histoire : l'offensive coordonnée du 25 avril 2026 — six villes frappées simultanément de Kidal aux abords de Bamako, un ministre de la Défense tué, Kidal perdue — prolongée par la vague du 4 juillet, a transformé la promesse fondatrice de l'Alliance, la sécurité, en son principal passif. Dans le même temps, la rupture économique demeure inachevée : les trois États restent dans l'UEMOA et le franc CFA, et les accords miniers de l'hiver 2025-2026 ont révélé un pragmatisme dicté par la contrainte budgétaire. Ce numéro évalue la confédération sur ses trois terrains — institutionnel, sécuritaire, économique — au moment où s'ouvrent enfin des négociations structurées avec la CEDEAO.

Points clés

- L'appareil confédéral est achevé sur le papier : prélèvement de 0,5 %, passeport biométrique, hymne, banque (BCID), télévision, force unifiée — et une présidence tournante passée de Bamako à Ouagadougou en décembre 2025.
- Depuis le 25 avril 2026, la coordination entre le FLA et le JNIM a ouvert la séquence la plus grave depuis 2012 : six villes attaquées le même jour sur 1 200 kilomètres, le ministre malien de la Défense tué, Kidal reprise par les rebelles, puis une nouvelle vague le 4 juillet.
- La rupture économique est inachevée : les trois États demeurent dans l'UEMOA et le franc CFA ; la monnaie « sahel » reste un projet sans calendrier, la banque confédérale ayant été activée à sa place.
- Le règlement Barrick (environ 430 millions de dollars, contrôle restitué, permis prolongé) et le geste d'ouverture de Niamey envers Orano dessinent une souveraineté minière séquencée : pression maximale d'abord, normalisation sélective ensuite.
- Les négociations AES-CEDEAO sont engagées sous l'égide du négociateur Lansana Kouyaté, dont le mandat court jusqu'en décembre 2026 : la cohabitation se formalise, la réintégration n'est pas à l'ordre du jour.

I. La construction confédérale : un appareil achevé sur le papier

La chronologie institutionnelle de l'Alliance est d'une rapidité sans équivalent dans l'intégration régionale africaine. Née le 16 septembre 2023 comme pacte de défense mutuelle entre Bamako, Ouagadougou et Niamey — en réponse directe à la menace d'intervention de la CEDEAO après le coup d'État nigérien —, l'Alliance annonce son retrait de la CEDEAO le 28 janvier 2024, se constitue en Confédération au sommet de Niamey du 6 juillet 2024 sous la présidence du général Assimi Goïta, et rend sa sortie effective le 29 janvier 2025, jour du lancement de son passeport biométrique. Suivent, en 2025, le prélèvement confédéral de 0,5 % sur les importations extérieures, le départ simultané de l'Organisation internationale de la Francophonie, l'adoption de l'hymne « Sahel Benkan », puis l'annonce du retrait de la Cour pénale internationale — que Niamey a formalisé auprès des Nations unies en juin 2026.

Le deuxième sommet, tenu à Bamako les 22 et 23 décembre 2025, a parachevé cet appareil : lancement de la force militaire conjointe, ouverture d'une télévision confédérale présentée comme un instrument de communication stratégique, inauguration de la Banque confédérale d'investissement et de développement (BCID), et passation de la présidence en exercice au capitaine Ibrahim Traoré. La dynamique s'étend jusqu'au symbolique : la candidature conjointe des trois États à l'organisation de la Coupe d'Afrique des nations 2032 a été validée par la Confédération africaine de football en 2026. En trois ans, l'AES a produit davantage d'institutions communes que la plupart des organisations régionales du continent en plusieurs décennies.

Cette construction repose sur un second socle, intérieur celui-là : la stabilisation juridique des trois régimes. Au Mali, le général Goïta s'est vu conférer en 2025 un mandat présidentiel de cinq ans renouvelable sans élection, après la dissolution des partis politiques ; au Niger, le général Tiani a été investi en mars 2025 pour une transition de cinq ans dans le cadre de la « refondation » ; au Burkina Faso, la charte révisée de 2024 donne au capitaine Traoré un horizon comparable. La confédération repose ainsi sur trois transitions consolidées qui ne programment plus de retour à l'ordre constitutionnel antérieur à 2020. L'acquis institutionnel est réel ; l'an III déterminera s'il produit des capacités, ou seulement des organigrammes.

L'AES EN DATES (2023-2026)

16 sept. 2023 — Charte du Liptako-Gourma (pacte de défense mutuelle) · 28 janv. 2024 — annonce du retrait de la CEDEAO · 6 juil. 2024 — Confédération (sommet de Niamey, présidence Goïta).

29 janv. 2025 — sortie effective de la CEDEAO, lancement du passeport · mars 2025 — prélèvement confédéral de 0,5 % et départ de l'OIF · mai 2025 — hymne « Sahel Benkan » · sept. 2025 — annonce du retrait de la CPI.

22-23 déc. 2025 — sommet de Bamako : force unifiée, BCID, télévision confédérale, présidence Traoré · 25 avril et 4 juil. 2026 — offensives coordonnées FLA-JNIM au Mali · mars-mai 2026 — ouverture du processus de négociation avec la CEDEAO.

II. Le pari sécuritaire : la promesse fondatrice en crise

L'Alliance est née d'une promesse : assurer par la mutualisation ce que chaque État ne parvenait plus à assurer seul. Le bilan de 2025 était déjà contrasté. Le JNIM avait déplacé son effort du contrôle territorial vers l'étranglement économique : attaques coordonnées dans la région de Kayes en juillet 2025, blocus des importations de carburant à partir de septembre — qui a asphyxié Bamako à l'automne au point d'entraîner la fermeture des écoles —, puis, en janvier 2026, destruction de trois sites industriels dans le cercle de Bafoulabé et attaque de la mine d'or de Morila avec prise d'otages temporaire. La cible n'était plus l'armée : c'était l'économie qui la finance.

Le 25 avril 2026 a changé la nature de la menace. À l'aube, six villes ont été frappées simultanément sur une ligne de 1 200 kilomètres allant de Kidal aux abords immédiats de Bamako — Kati compris —, dans l'attaque la plus étendue qu'ait connue le Mali depuis 2012. Le ministre de la Défense a été tué ; le Front de libération de l'Azawad a repris Kidal, que l'armée tenait depuis novembre 2023, et revendiqué la capture de plus de deux cents militaires ; un hélicoptère russe a été abattu deux jours plus tard. L'élément le plus lourd de conséquences est la coordination désormais assumée entre le FLA, à dominante touarègue et indépendantiste, et le JNIM, affilié à al-Qaïda : deux agendas divergents, un front commun. L'insurrection a réalisé

contre l'État ce que l'AES revendiquait pour elle-même — la mutualisation des forces.

La vague du 4 juillet a confirmé la bascule : Gao, Anéfis, Aguelhoc, Sévaré et Keniéroba visées le même jour, et une bataille prolongée autour du camp d'Anéfis, point d'appui des forces maliennes et de l'Africa Corps sur l'axe Gao-Kidal, où l'armée a dû recourir à des frappes aériennes tandis qu'une colonne de renfort partie de Gao était contrainte de faire demi-tour. La réponse confédérale s'est jouée sur deux registres : des opérations aériennes conjointes annoncées après avril, et, fin juillet, l'objectif affiché d'un quintuplement des effectifs de la force unifiée. Le contraste entre le dynamisme institutionnel de la confédération et la réaction mesurée de ses instances aux attaques d'avril a été relevé jusque dans la presse régionale. À Ouagadougou, le président en exercice dénonce une « guerre économique et médiatique » menée contre l'espace confédéral ; sur le terrain, l'équation de l'an III est plus simple : la confédération tient les capitales et les régimes, pas encore les axes ni le nord.

III. L'économie de la rupture : une sortie inachevée

La sécession économique, elle, n'a pas eu lieu — ou pas encore. Les trois États ont quitté la CEDEAO mais demeurent membres de l'UEMOA : le franc CFA reste leur monnaie, la BCEAO leur banque centrale, et la monnaie confédérale annoncée — le « sahel » — un projet sans calendrier officiel, au point que des visuels de billets fabriqués par intelligence artificielle ont dû être démentis par les vérificateurs de faits au printemps. Le sommet de Bamako a activé un autre instrument : la banque confédérale, outil de financement avant l'outil monétaire. Le grief fondateur demeure pourtant intact dans le discours officiel des trois capitales : le gel des avoirs maliens lors des sanctions de janvier 2022 a installé la conviction qu'un système monétaire régional peut être retourné contre l'un de ses membres. La question n'est donc pas de savoir si la rupture monétaire est souhaitée, mais si elle est soutenable : les transferts des diasporas installées dans les pays côtiers représentent de l'ordre de 5 % du produit intérieur brut malien et plus de 3 % pour le Burkina Faso et le Niger, et ces flux comme la libre circulation des personnes reposent précisément sur les traités que la sortie mettrait en cause.

Le dossier minier a livré, à l'hiver 2025-2026, la démonstration la plus nette de la méthode confédérale. Après dix-huit mois d'escalade — code minier malien de 2023, détentions de cadres, saisies, administration provisoire du complexe de Loulo-Gounkoto —, Bamako et Barrick ont conclu en novembre 2025 un règlement global : environ 430 millions de dollars versés par la compagnie (244 milliards de francs CFA, dont 144 milliards exigibles sous six jours), retrait de l'arbitrage CIRDI, abandon des poursuites, restitution du contrôle opérationnel en décembre, adhésion au code de 2023 et prolongation du permis de Loulo pour dix ans, actée début 2026. Dans le même mouvement, Niamey a annoncé en février la restitution à Orano du stock d'uranium de la Somaïr, geste d'ouverture dans un contentieux par ailleurs pendant devant le CIRDI. La séquence dessine une souveraineté séquencée : pression maximale pour réécrire les termes, puis normalisation sélective lorsque la contrainte budgétaire et sécuritaire culmine — l'échéancier de paiement du règlement Barrick en dit long sur l'état des trésoreries.

Le coût de l'épreuve de force est toutefois documenté : la production aurifère malienne a reculé d'environ 23 % en 2025, et la relance de Loulo-Gounkoto ne visait, pour 2026, que 260 000 à 290 000 onces contre quelque 720 000 en 2024 — dans un contexte où les cours de l'or atténuent la perte pour le Trésor. Surtout, la ressource est devenue champ de bataille : un rapport de l'ACLEDE publié le 22 juillet 2026 documente une décennie de violences autour de 44 sites miniers de l'espace confédéral, l'or servant à la fois de caisse de guerre aux États et de cible aux insurgés. L'entrée d'acteurs chinois dans le capital des actifs aurifères maliens

complète la recomposition : la rente qui finance la sécession attire désormais ses propres prétendants.

L'AES EN CHIFFRES

Environ 72 millions d'habitants — l'une des populations les plus jeunes du monde — sur 2,8 millions de km² ; trois États enclavés, dépendants des ports de Dakar, Abidjan, Lomé et Cotonou.

Monnaie : franc CFA (UEMOA), inchangée à ce jour · prélèvement confédéral : 0,5 % sur les importations extérieures · force unifiée : 5 000 hommes annoncés en décembre 2025, objectif de quintuplement affiché en juillet 2026.

Or : premier poste d'exportation du Mali et du Burkina Faso ; production malienne 2025 : -23 % · transferts des diasporas : de l'ordre de 5 % du PIB malien, plus de 3 % pour le Burkina Faso et le Niger.

IV. Les parrains et les correctifs : la dépendance en archipel

Le parrain russe sort d'avril affaibli dans sa fonction même. L'Africa Corps, héritier de Wagner, a démontré depuis 2021 sa capacité à protéger des régimes ; il n'a empêché ni la chute de Kidal, ni la destruction d'un hélicoptère, ni le siège de ses propres positions à Anéfis — au point que la presse française a pu qualifier Moscou d'allié défaillant d'un pouvoir assiégé. La relation demeure pourtant structurante et s'institutionnalise : après une première session à Moscou en avril 2025, les consultations diplomatiques AES-Russie se sont tenues à Niamey autour de Sergueï Lavrov, et la rémunération en ressources des services de sécurité se poursuit. Mais la démonstration d'avril a un effet de marché : elle révèle que l'offre russe couvre la survie des régimes, pas la reconquête des territoires.

D'où l'archipel de partenaires que les trois capitales rassemblent autour du pivot russe. La Turquie — qui a condamné les attaques d'avril en réaffirmant son soutien à Bamako — fournit drones, formation et coopération de défense, et la diplomatie militaire nigérienne compte Ankara parmi ses escales régulières au même titre que Moscou. Le Maroc entretient son offre de débouché atlantique pour les États enclavés ; les monarchies du Golfe et l'Iran sondent le terrain ; la Chine, déjà présente dans les infrastructures, entre au capital des actifs miniers. Aucun de ces partenaires ne garantit la contre-insurrection à l'échelle requise : chacun couvre une fonction — équipement, corridor, capital, légitimation — sans qu'aucun n'assume le rôle intégral que la France a abandonné et que la Russie n'a pas su tenir. La dépendance de l'AES n'a pas de centre unique ; elle est distribuée, et c'est précisément ce qui la rend gérable pour les régimes — et illisible pour leurs adversaires.

V. L'AES et la région : de la rupture à la cohabitation négociée

Le fait régional nouveau de 2026 est l'ouverture, enfin, d'un processus structuré entre les deux blocs. La CEDEAO a nommé fin mars l'ancien Premier ministre guinéen Lansana Kouyaté négociateur en chef ; sa visite au Burkina Faso le 25 mai a lancé la phase opérationnelle ; une rencontre informelle s'était tenue dès mai à Lomé, sous les auspices de Faure Gnassingbé, entre les ministres des Affaires étrangères de l'AES, le président de la Commission de la CEDEAO et le négociateur, autour des questions de sécurité et des corridors logistiques. Côté sahélien, les experts des trois États ont harmonisé fin juin à Ouagadougou un cadre stratégique commun de négociation. Et au sommet de Lungu, en juillet, la CEDEAO a prolongé le mandat de son négociateur jusqu'en décembre 2026, en verrouillant deux principes : des discussions

exclusivement de bloc à bloc, et l'interdiction faite à ses membres de conclure des accords bilatéraux séparés avec les trois États.

La physionomie de la négociation est donc arrêtée : deux blocs constitués, un canal unique, un agenda technique — libre circulation, commerce, corridors, coopération sécuritaire — dont dépendent directement des économies frontalières comme la Côte d'Ivoire. La réintégration n'est pas sur la table ; c'est la cohabitation qui se codifie. Le Togo illustre le déplacement des rôles : un temps présenté comme candidat potentiel à l'Alliance, Lomé s'est installé en courtier entre les deux ensembles, et en débouché maritime privilégié de l'espace confédéral. Quant à la contagion, elle opère moins par adhésion que par répertoire : la grammaire souverainiste, la renégociation minière et la légitimation par la sécurité sont désormais disponibles pour tout pouvoir de la région — civil ou militaire — sans qu'il soit besoin de rejoindre la confédération.

TROIS SCÉNARIOS POUR L'AN III

1. Consolidation sous contrainte — la confédération absorbe le choc d'avril, tient les capitales et formalise un *modus vivendi* avec la CEDEAO ; l'institutionnalisation se poursuit au prix d'une crédibilité sécuritaire durablement entamée.
2. Asphyxie et débordement — la coalition insurgée étend le siège aux corridors et aux zones minières ; la crise budgétaire impose de nouvelles concessions aux compagnies et aux parrains, et éprouve la cohésion des trois régimes.
3. Recomposition négociée — la pression sécuritaire pousse l'AES vers une coopération substantielle avec la CEDEAO et un réengagement occidental sélectif, sans retour institutionnel ni renoncement doctrinal.

Signaux à suivre

16 septembre 2026 — Troisième anniversaire de la charte du Liptako-Gourma : le format de la commémoration — sommet, déclaration, annonces capacitaires — donnera la mesure de la cohésion confédérale après le choc d'avril.

Fin de l'hivernage — Le sort d'Anéfis et de l'axe Gao-Kidal-Aguelhoc : la capacité des forces maliennes et de l'Africa Corps à rouvrir les axes du nord avant la fin de la saison des pluies.

Automne 2026 — Approvisionnements et récoltes après deux campagnes sous pression ; toute réactivation du blocus des carburants sur Bamako constituerait le signal d'escalade le plus lourd.

Septembre-décembre 2026 — Premières sessions formelles AES-CEDEAO sous l'égide de Lansana Kouyaté, dont le mandat expire en décembre : libre circulation et corridors en tête d'agenda.

Horizon 2027 — La monnaie « sahel » : tout passage du registre déclaratoire à un calendrier, et toute inflexion du rapport des trois États à l'UEMOA et à la BCEAO.

En continu — La trajectoire de Loulo-Gouinkoto (260 000 à 290 000 onces visées en 2026), l'application du geste de Niamey envers Orano et le sort des arbitrages restants.

En continu — La traduction budgétaire et capacitaire de l'objectif de quintuplement de la force unifiée affiché en juillet.

En continu — La diplomatie des parrains : prochaine session AES-Russie, cadence des coopérations turque, marocaine et golfienne, et toute entrée capitaliste chinoise

supplémentaire dans les actifs miniers.

Implications

Pour les décideurs publics africains. L'hypothèse de travail doit être celle d'une cohabitation longue : l'AES est politiquement durable même militairement fragilisée, et sa disparition ne constitue pas un scénario de planification sérieux. Pour les États côtiers, l'intérêt commande de dissocier les dossiers — sécuriser corridors et coopération frontalière comme intérêts partagés, quel que soit le rythme des négociations politiques — et de traiter le débordement insurrectionnel vers les littoraux comme le risque directeur de la période.

Pour les acteurs économiques. Le risque-pays de l'espace confédéral se lit désormais actif par actif : le règlement Barrick démontre qu'un compromis est accessible à un prix connu, tandis que Bafoulabé et Morila rappellent que la sécurité physique des sites prime la protection juridique. Les corridors logistiques vers Lomé, Cotonou, Dakar et Abidjan deviennent une classe d'actifs stratégique ; l'entrée chinoise dans l'or malien annonce une concurrence durcie sur les actifs extractifs ; et toute annonce monétaire confédérale devra être traitée comme un événement de change, non comme un fait politique lointain.

Pour les partenaires tiers. L'AES ne demande pas des tuteurs mais des fournisseurs de capacités, et la démonstration d'avril a ouvert un espace : l'offre russe couvre la survie des régimes, pas la reconquête. L'avantage ira aux acteurs combinant équipement, formation, financement de corridors et neutralité discursive sur la nature des régimes. Les recompositions en cours — russe et turque en premier lieu — font l'objet de nos deux prochains numéros.

Méthodologie et sources

Ce numéro s'appuie exclusivement sur des sources ouvertes : presse régionale et internationale (Jeune Afrique, RFI, Le Monde, APA, AfricaNews, presse malienne, burkinabè et nigérienne, juin-août 2026), communiqués officiels de la CEDEAO (69^e session, Lungi) et des autorités confédérales, travaux de centres de recherche (Africa Center for Strategic Studies, The Conversation), rapport ACLED du 22 juillet 2026 sur les sites miniers, vérifications d'Africa Check, et communications financières des compagnies concernées (Barrick, février 2026). Rédaction arrêtée le 8 août 2026 ; les évolutions de terrain postérieures à cette date, notamment au nord du Mali, ne sont pas couvertes.

Stratigma est un cabinet d'intelligence stratégique établi à Istanbul, spécialisé dans l'analyse des dynamiques politiques et économiques de l'Afrique et de l'Asie du Sud-Est. **Stratigma L'Afrique** est sa série mensuelle francophone d'analyse panafricaine. Numéro précédent — N°1, juillet 2026 : « Après la doctrine : la France, l'Afrique et le vide stratégique de 2027 ». Prochain numéro — N°3, septembre 2026 : « Moscou en Afrique : l'Africa Corps et les limites du modèle ». Contact : stratigma.org · © Stratigma 2026. Reproduction autorisée avec mention de la source.